

**Avis d'APPEL D'OFFRES N° 17/2025**

**Photographie aérienne Numérique &  
Cartographie Numérique à l'échelle 1/2000**

**De l'Ensemble du Périmètre Communal de la Municipalité de Sfax**

En vue d'actualiser les fonds cartographiques qui servent comme support de base pour les études de la révision du plan d'aménagement urbain,

La Municipalité de Sfax envisage la réalisation d'une photographie aérienne numérique de l'ensemble de son périmètre communal qui couvre une superficie d'environ 6000 ha (voir plan en Annexe 11) et procéder, dans une seconde étape, à la cartographie numérique de ces photos aériennes à l'échelle 1/2000.

Cet appel d'offres, concerne :

1- les Géomètres Experts Tunisiens, ou un Groupement de Géomètres Experts Tunisiens solidaires, inscrit(s) au tableau «A» (Liste des géomètres experts arrêtée par le Ministère de l'Equipement en 2025); .

2- et les Etablissements Publics Tunisiens spécialisés en la matière et disposant de moyens humains et matériels nécessaires afin d'accomplir les études demandées

Les offres seront envoyées à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS (sur le site web [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn)).

En cas de dépassement du volume maximal accepté par le système TUNEPS, une partie de l'offre ainsi que l'extrait du registre du commerce seront mis dans une enveloppe extérieure fermée et scellée portant la mention « A Ne pas ouvrir, Complément à l'offre remise sur TUNEPES, Appel d'offre N°17/2025 relatif à la « Photographie aérienne numérique et la Cartographie Numérique à l'échelle 1/2000 de l'Ensemble du Périmètre Communal de la Municipalité de Sfax » et portant aussi l'adresse suivante " Municipalité de Sfax, Avenue Habib Bourguiba 3029 Sfax". Cette enveloppe sera envoyée sous plis recommandés ou par rapide poste ou remis directement au bureau d'ordre central de la commune de Sfax de façon à parvenir au lieu et avant l'heure et la date limite indiquée dans l'avis d'appel d'offres.

Les offres seront envoyées à travers le système d'achats publics en ligne TUNEPS Au plus tard le 31.10.2025.....

L'ouverture des plis sera réalisée le même jour à ....10h 30m.... du matin

La présentation de l'offre doit être conforme aux prescriptions décrites à l'article 9 du DAO.les soumissionnaires restent liés par leurs offres pour une période de 120 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

